Entretien exclusif

Amadou Gon Coulibaly, Premier ministre.

Amadou Gon Coulibaly, chef du gouvernement ivoirien, s'est voulu pédagogue dans ses réponses à quasiment toutes les questions : transformation de la filière café/cacao et anacarde, présidentielle en 2020, émergence… Sur tous ces sujets, il a donné l'image d'un chef de gouvernement concentré, dont l'objectif numéro un est, dit-il, « de satisfaire les attentes légitimes des populations ».

« Près de 2 millions d'emplois créés dans divers secteurs d'activité depuis 2011 »

Lors de votre entrée en fonction début 2017, les revendications salariales des militaires et des travailleurs ne vous ont-elles pas perturbé ?

Amadou Gon Coulibaly : Non, pas du tout. Nous considérons que cette crise d'ordre purement pécuniaire est désormais définitivement close. Les négociations et les mesures prises, s'agissant des syndicats de fonctionnaires, ont permis de trouver des solutions définitives et durables, avec notamment la signature d'une trêve sociale. S'agissant des militaires, les engagements pris par le président de la République ont été tenus et leurs incidences prises en compte dans nos programmes économiques et financiers avec les institutions de Bretton Woods. L'apaisement du front social a permis de limiter les répercussions sur la situation macroéconomique et de contenir l'impact sur nos finances publiques.

L'ambition clairement affichée par le président Alassane Ouattara est de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020. Pensez-vous ▸*(suite p. 12)*

▸y parvenir ?

La Côte d'Ivoire est l'une des économies les plus performantes du continent africain, et le moteur de l'économie de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA), avec 40 % du PIB de la zone. Elle est classée parmi les cinq premiers pays au niveau mondial en termes de croissance économique, avec une croissance moyenne de 9,2 % par an sur la période 2012-2016. En 2017, il est attendu une croissance de 8,1 % malgré les chocs liés notamment à la baisse drastique des cours mondiaux du cacao. Les perspectives à moyen terme maintiennent cette croissance à un niveau élevé d'environ 8 % sur la période 2018-2020.

Notre pays possède une économie diversifiée, compétitive, résiliente, peu dépendante du pétrole et non dépendante de l'exportation d'un seul produit. En plus de constituer un hub sous-régional énergétique, de télécommunications et de transport aérien, la Côte d'Ivoire représente une importante place financière dans l'espace de l'UEMOA. Notre objectif d'être un pays émergent à l'horizon 2020 et notre volonté de maintenir une croissance économique forte, durable et inclusive exigent que nous travaillions davantage. Le Plan national de développement (PND) 2016-2020, qui fixe les grandes priorités de développement, ambitionne de réaliser la transformation structurelle de notre économie. Le gouvernement a choisi d'impliquer davantage le secteur privé. Les réalisations nous donnent raison. En effet, à ce jour, le secteur privé a contribué à hauteur de 66,9 % aux investissements globaux dans le cadre de la mise en œuvre du PND 2016-2020. Ceci est le résultat des importantes réformes entreprises par le gouvernement, qui ont permis d'améliorer l'environnement des affaires et le niveau de compétitivité globale de notre économie. Il s'agit notamment des réformes pour moderniser les infrastructures telles que les routes, le réseau ferroviaire, les ports et l'énergie, pour développer le capital humain, et enfin pour restructurer et développer le secteur financier national. En ce qui concerne les coûts des facteurs de production, nous privilégierons la concertation en vue d'éviter des ajustements tarifaires trop brutaux pouvant obérer la compétitivité des entreprises. Plus globalement, le gouvernement met en œuvre dans tous ces domaines un ensemble de plans sectoriels que nous comptons exécuter pour améliorer significativement la compétitivité d'ensemble de notre économie.

Pour ce qui est du renforcement de la diversification, la priorité est accordée à l'expansion du secteur secondaire. L'objectif visé est de mettre en place un environnement permettant de relever significativement le taux de transformation de nos principaux produits de base. À cet effet, la révision du Code des investissements entreprise par le gouvernement vise à rationaliser et à optimiser les avantages fiscaux en vue de soutenir les efforts de diversification de notre économie. La Côte d'Ivoire fait partie des cinq pays retenus pour la phase pilote du projet de développement du secteur privé dans le cadre de l'Association internationale de développement (IDA) 18 du groupe

Amadou Gon Coulibaly aux côtés d'Olivier Bouygues lors de leur rencontre le 10 octobre 2017 où le PCA du groupe Bouygues a souhaité confirmer l'engagement de son groupe à renforcer ses investissements en Côte d'Ivoire.

« La Côte d'Ivoire est l'une des économies les plus performantes du continent africain. »

de la Banque mondiale. La fenêtre prévue permettra à la Société financière internationale (SFI) et à l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA) d'améliorer le financement du secteur privé par des garanties, des bonifications de taux d'intérêts et d'autres mécanismes de facilitation au profit des PME. Il est également prévu dans ce cadre le renforcement de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM). En outre, en plus de son admission au Compact With Africa du G20, la Côte d'Ivoire fait également partie des trois pays admis au Compact bilatéral de l'Allemagne. Toutes ces initiatives visent à renforcer la place financière régionale que constitue Abidjan. Il s'agit de répondre de façon substantielle aux besoins de financement de notre économie, à travers une plus grande mobilisation de l'épargne intérieure et sa transformation par des acteurs viables et compétitifs. Les efforts que nous entreprenons s'accompagnent de la mise en œuvre d'une politique budgétaire à même de soutenir nos investissements et de renforcer nos dépenses de sécurité. Elle s'inscrit toutefois dans une stratégie de gestion de la dette à moyen terme permettant de consolider la stabilité macroéconomique. Bien entendu, la stabilité politique sans laquelle tout ceci n'est point possible est renforcée. La nouvelle Constitution dont notre pays s'est doté vise à renforcer davantage notre stabilité institutionnelle et à consolider l'État de droit.

L'émergence passe forcément aussi par l'industrialisation et la transformation de vos matières premières. Deux exemples frappants concernent des produits emblématiques où la Côte d'Ivoire est leader mondial : l'anacarde, transformé à seulement 7 %, et le cacao à 30 %. Quel processus allez-vous suivre pour inverser la tendance d'ici à 2020 ?

L'économie ivoirienne repose essentiellement sur l'agriculture. Il est évident que nous ne pourrons réaliser la transformation structurelle de l'économie sans envisager un taux bien plus élevé de transformation au niveau local de nos produits agricoles phares. En ce qui concerne notamment le cacao et l'anacarde, nous ambitionnons de passer à l'horizon 2020 d'un taux d'un peu plus de 30 % de transformation pour le cacao à un taux de 50 à 60 %, et d'un taux de transformation d'environ 7 % pour l'anacarde à un taux de 50 %. Le gouvernement bénéficie à ce titre du soutien des institutions financières internationales, notamment de la Banque mondiale, à travers la mise en œuvre du programme Bird Enclaves Cacao et Anacarde.

Dans le domaine du cacao, le gouvernement a conclu des conventions avec de grands groupes leaders mondiaux de la transformation en vue d'optimiser leurs capacités de transformation installées et de les agrandir. Il est prévu à cet effet un dispositif d'incitation basé sur le niveau de transformation locale dans la chaîne de valeur du produit. Par exemple, le droit unique de sortie (DUS), qui est de 14,6 % de la valeur CAF de la fève de cacao, passe à 0 % pour le chocolat fabriqué localement, avec des niveaux dégressifs aux stades intermédiaires de la transformation. S'agissant de l'anacarde, l'enjeu pour notre pays, premier producteur mondial de noix de cajous brutes, est de valoriser le potentiel d'emplois stables évalué à 100 000 pour notre jeunesse sur la chaîne de production. Ces emplois seront créés dans les zones de production qui représentent treize régions administratives sur les trente et une que compte le pays. Pour l'heure, cinq de ces régions seront dotées d'infrastructures industrielles, dont quatre, qui sont les premières zones de production du pays, sur financement de la Banque mondiale : Bouaké, Korhogo, Bondoukou et Séguéla. Le gouvernement entretient un dialogue continu avec l'ensemble des acteurs de la filière : les producteurs à la base, les exportateurs, les transformateurs et les banques qui assurent le financement de ces opérations. Un des aspects de notre stratégie est d'assurer, dans des conditions compétitives, une part importante des besoins de financement par les banques locales. Les mécanismes pour atteindre cet objectif sont clairement identifiés et discutés avec les banques en vue d'arrêter un schéma consensuel. D'ailleurs, la dernière réunion que j'ai tenue avec les banques sur ce dossier a eu lieu le 21 novembre dernier.

Amadou Gon Coulibaly a procédé le 28 octobre 2017 au lancement des travaux de réhabilitation du boulevard de Marseille, à Marcory, au sud d'Abidjan, d'un coût global de 50,612 milliards de FCFA.

Pensez-vous qu'aujourd'hui, votre pays est à même de faire ▸(*suite p. 14*)

▸ face à une promotion de la destination Côte d'Ivoire à l'intérieur du pays ? Tous les professionnels louent la qualité du travail de Côte d'Ivoire Tourisme sur la ville d'Abidjan. Cependant, l'intérieur du pays manque véritablement d'infrastructures.

Notre pays est en paix. Ivoiriens et non-Ivoiriens peuvent aller d'un point à un autre en Côte d'Ivoire et vaquer à leurs occupations en toute quiétude. Les grandes réunions internationales qui se tiennent en Côte d'Ivoire en sont d'ailleurs un témoignage éloquent. Et la présence de plus en plus forte de grands groupes hôteliers accroissant notablement la capacité d'accueil à Abidjan nous confortent dans cette idée. Ne serait-ce qu'avec l'ouverture des hôtels Radisson, Seen et Azalaï, ce sont plus de 600 chambres qui se sont ajoutées à l'offre entre 2013 et 2015. Notre pays dispose d'immenses potentialités qui, si elles sont valorisées, permettront au tourisme de contribuer valablement au développement de la Côte d'Ivoire aux côtés des secteurs de l'agriculture et des mines. Notre ambition est de faire de l'industrie touristique un moteur de développement économique et social en facilitant, à moyen terme, la construction de plusieurs réceptifs hôteliers dans les régions à fort potentiel. En vue de favoriser les investissements dans les infrastructures touristiques, notamment le réceptif hôtelier, le Code des investissements de 2012 a fait du tourisme un secteur prioritaire auquel des avantages fiscaux sont accordés. Pour ce qui est de l'intérieur du pays, il faut davantage faire la promotion des potentialités naturelles. Il s'agit notamment des sites balnéaires, des parcs et des réserves, qui offrent de réelles opportunités d'investissement pour la valorisation de leur plein potentiel. J'y ajoute notre riche patrimoine culturel, qui mérite d'être mieux exploité. Tout ceci passe par le maintien et la promotion d'une image de terre d'accueil ouverte sur le monde et la quête d'une offre touristique de qualité et respectueuse des conventions et normes régionales et internationales.

« Le Code des investissements de 2012 a fait du tourisme un secteur prioritaire auquel des avantages fiscaux sont accordés. »

Vous avez lancé le 25 avril dernier la phase expérimentale de la Couverture maladie universelle (CMU) ivoirienne avant sa généralisation prévue pour 2018.

Mohammed VI et le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, inaugurant le 8 mars 2017 à Abidjan le centre « Mohammed VI » de formation en médecine d'urgence.

CICG

Lors du Congrès du Rassemblement des Républicains, le 10 septembre 2017 – De gauche à droite : Amadou Gon Coulibaly (Premier ministre), Dominique Ouattara (épouse du chef de l'État), Alassane Ouattara (président de la République), Henriette Diabaté (présidente du RDR) et Kandia Camara (secrétaire générale du RDR).

Quels sont les enjeux de cette assurance-maladie qui va toucher une grande partie des couches modestes ? Comment va-t-elle fonctionner ?

La Couverture maladie universelle (CMU) s'inscrit dans la mise en œuvre du mécanisme collectif de solidarité et doit contribuer à élargir le champ de la protection sociale en Côte d'Ivoire. Pour sa mise en place et sa gestion, il a été créé en 2014 la Caisse nationale d'Assurance-maladie (CNAM). Et les enrôlements ont démarré avec celui du chef de l'État lui-même en décembre 2014. Le panier de soins a été défini en fonction des statistiques du ministère de la Santé sur les maladies les plus fréquentes et les urgences qui portent atteinte au budget des familles en dehors des affections chroniques. La première phase pilote a démarré avec 150 000 étudiants de l'enseignement supérieur public et privé. Cette première phase est nécessaire pour éprouver l'ensemble du dispositif qui prend en compte l'immatriculation, les cotisations, l'accès aux soins, le remboursement des prestations et l'arrimage de la CMU avec les assurances. La mise en œuvre de cette première phase a vu la réhabilitation de 9 structures sanitaires universitaires pour un coût de 2,2 milliards de FCFA et la prise en charge des étudiants sur une période de 6 mois pour un montant de 900 millions de FCFA. Ce sont 142 centres qui sont disséminés sur l'ensemble du territoire pour l'enrôlement des populations. Cet enrôlement donne droit à une carte d'assuré produite sous un délai d'un mois et qui permet au bénéficiaire de se rendre dans les centres de santé disponibles dans le réseau de soin du pays. La cotisation est fixée à 1 000 FCFA par mois et par personne, avec un ticket modérateur de 30 % pour le bénéficiaire sur la base des tarifs des structures sanitaires publiques, 70 % étant à la charge de la CMU. Les prestations sont gratuites pour les indigents. La phase expérimentale avec les étudiants se déroule bien et bientôt, nous lancerons la phase de généralisation.

La question de l'emploi est l'une de vos préoccupations majeures. Quelle est la stratégie face à ce défi ?

La question de l'emploi, et surtout celle de l'emploi des jeunes, est au cœur des préoccupations du gouvernement. C'est la raison pour laquelle, depuis environ trois ans, il a été créé, en plus du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale, le ministère de la Jeunesse, de l'Emploi des jeunes et du Service civique, ainsi que l'Agence Emploi Jeunes, pour mieux résoudre l'épineux problème de l'emploi des jeunes. Plusieurs actions et réformes novatrices ont été initiées par le gouvernement dans le but de favoriser un emploi stable et surtout de qualité pour les jeunes, articulées notamment autour de la création d'activités génératrices de revenus, la formation professionnelle, l'innovation et l'auto-emploi. Depuis 2011, ce sont près de 2 millions d'emplois qui ont été créés dans divers secteurs d'activité, dont 600 000 uniquement en 2016. Cela constitue pour nous des résultats tangibles qui nous montrent que la stratégie fonctionne et qui nous encouragent à persévérer encore. Par ailleurs, nous avons entamé la mise en œuvre de mesures incitatives afin que le secteur privé, partenaire privilégié de l'État, s'engage plus résolument en faveur de l'emploi des jeunes. C'est pourquoi le gouvernement poursuit ses ▸(*suite p. 16*)

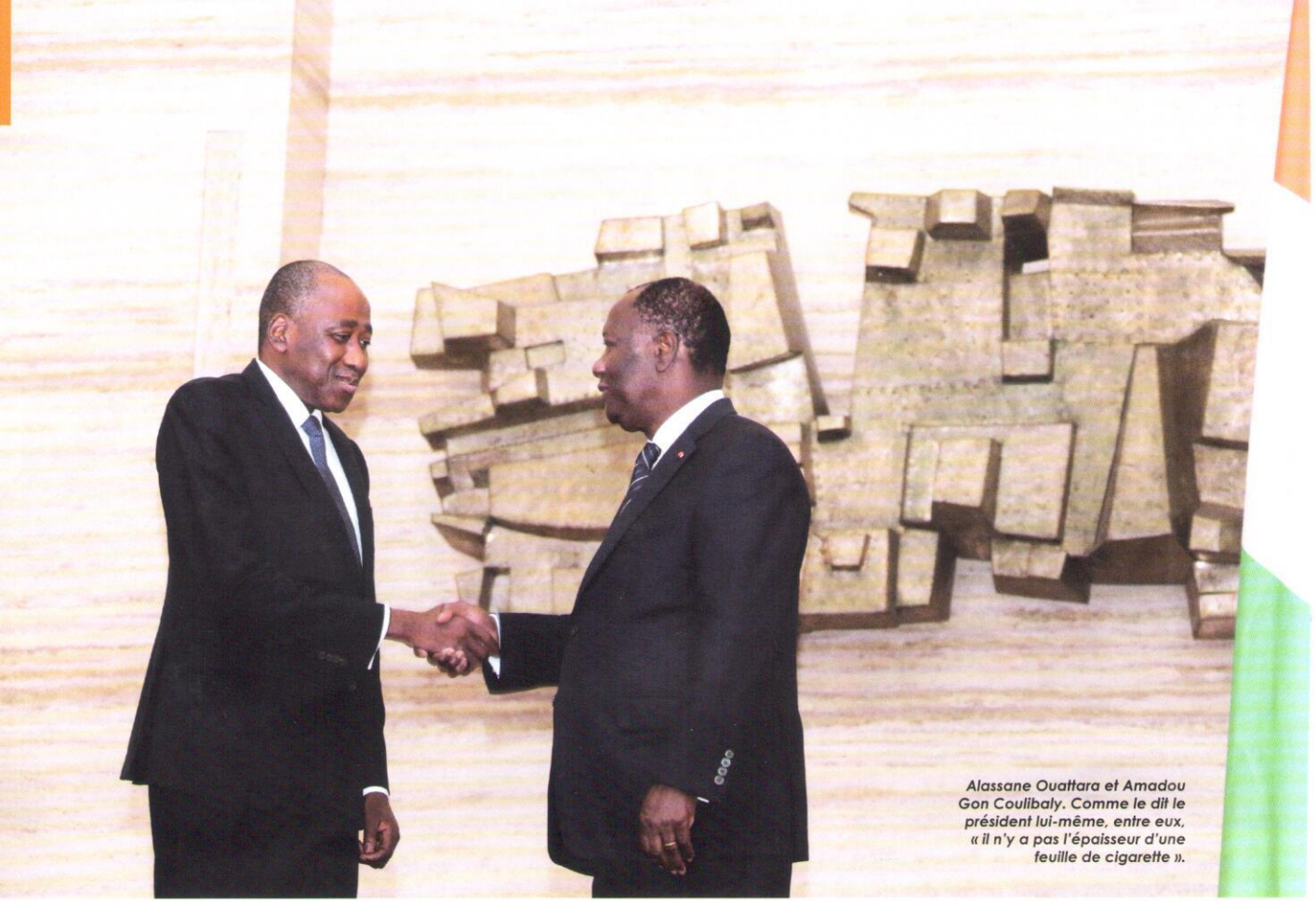

Alassane Ouattara et Amadou Gon Coulibaly. Comme le dit le président lui-même, entre eux, « il n'y a pas l'épaisseur d'une feuille de cigarette ».

▸efforts de réformes pour améliorer l'environnement des affaires et veut aller plus loin en prenant en compte la question du « contenu local » de l'investissement, en particulier de l'emploi local créé, comme l'une des conditions majeures de l'octroi d'avantages fiscaux à travers la révision du Code des investissements en cours. Nous continuerons activement à lutter, sans relâche, contre le chômage, car nos performances économiques doivent être soutenues par le travail de nos concitoyens pour rester durables et inclusives.

En 2020 se tiendra la prochaine présidentielle ivoirienne. On ne sait toujours pas qui est le dauphin désigné du président Ouattara ou qui sera le candidat du RDR. Y pensez-vous chaque matin en vous rasant ?
Vous savez, 2020, c'est dans trois ans. Pour l'heure, nous nous attelons à exécuter le programme de gouvernement qui est le nôtre, sous la haute égide du président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara. Nous devons travailler davantage afin de permettre aux Ivoiriens, où qu'ils se trouvent, d'avoir accès aux services sociaux de base. Nous nous battons pour que chaque Ivoirien jouisse des fruits de la croissance de notre économie. La question que nous nous posons chaque matin est : « *Comment rendre plus efficace l'action gouvernementale en vue de satisfaire les attentes légitimes de nos populations ?* » Les réponses à ces attentes sont également tangibles : l'accès à l'eau potable, avec la mise en œuvre d'importants projets hydrauliques non seulement à Abidjan mais aussi dans les villes de l'intérieur du pays, et l'accès aux soins de santé, avec la mise à niveau du dispositif sanitaire tant du point de vue des infrastructures, du plateau technique, des ressources humaines que des moyens d'exploitation. Les exemples peuvent se multiplier avec le programme « Électricité pour tous », dont le pari est d'électrifier tous les villages de plus de 550 habitants avant 2020. D'importants efforts sont également entrepris dans le domaine des infrastructures, notamment routières. S'agissant des voies ferrées, le gouvernement procédera au lancement des travaux de réhabilitation de la voie Abidjan-Kaya dans les prochains jours. Je voudrais terminer par le Programme de scolarisation obligatoire (PSO) pour tous les enfants de 6 à 16 ans, surtout de la jeune fille, lancé en 2015 par le président de la République, et une sensibilisation à l'éducation préscolaire permettant d'assurer l'éducation de base de tous les enfants du pays, avec un accent tout particulier sur la scolarisation de la jeune fille et sur son maintien durable dans le système scolaire.

> *« Nous nous battons pour que chaque Ivoirien jouisse des fruits de la croissance de notre économie. »*

Propos recueillis par **Serge-Henri Malet**